



Compte rendu de la Commission Régionale d'Arbitrage 8 septembre 2016

Présents:

MOUILLE Denis (Responsable CRA), BARRAUD Jacques (CFA), BONNEAU Christian (Responsable Branche), OIRY René (Materiel), LEMAN Jean-Yves (CDA44 JA), REMAUD David (CDA44 Arb), HALKO Jean (CD49), PIRON Loïc (CD53 Form - Adj CDA53), GAUDEMER Patrick (Form), LEROY Camille (CDA 72), GUY Janick (Adj CDA72)

Absents excusés:

DAVID Christian (IREF), DENECHERE Jean-Luc (CDA49), STEPHAN Michel (Fichier), ARTHUS Henry (Adj CDA85), ROUMANEIX Frédéric (CDA85), PETITJEAN Michel (CDA 53), DAVID Ludovic (Commission Sportive).

Denis MOUILLE ouvre la séance en regrettant l'absence de la commission d'arbitrage de la Vendée pour cette 1ère réunion de la saison 2016-2017.

Avant d'aborder l'ordre du jour Denis souhaite que nous rendions un hommage à notre ami disparu, Jean Claude VERHAEGHEM, en observant une minute de silence.

I. PRESENTATION DE LA NOUVELLE CRA :

- ✓ l'ensemble des membres présents déclinent leur fonction et rôle au sein de la CRA.
- ✓ Denis indique que depuis la dernière CRA toutes les amendes dues ont été payées.

II. INFOS FEDERALES (Jacques BARRAUD) :

Jacques donne toutes les nouveautés, dont certaines ont déjà été abordées à la CRA du juin 2016, validées à la CFA du 18 juin 2016.

✓ REGLEMENTS SPORTIFS :

- Les règlements sportifs ne sont pas encore disponibles à la boutique de la FFTT (11.00€).
- Toute modification en cours de saison, est mise en ligne dès son approbation ; à partir de cette mise à jour, la version en ligne devient la version officielle applicable (par rapport à la version papier).

✓ PRO A, PRO B :

- afin de répondre aux attentes de l'ensemble des clubs qui souhaitent raccourcir la durée des rencontres de PRO, la saison 2016/2017 va expérimenter les formules suivantes :
 - PRO A : formule ligue européenne (5 parties simples)
 - PRO B : formule jeux olympiques (2 simples, 1 double, 2 simples)
 - Pour les AN, JA de la rencontre rendre compte à Franck SAULNIER - avec copie à Jacques - de la durée de la rencontre.

✓ COUPES D'EUROPE :

- Les CRA doivent fournir à la FFTT :
 - le nom de trois arbitres deux semaines avant la rencontre.
 - Parmi les trois noms il doit y avoir à minima un Arbitre International.
- Ensuite la fédération validera ou non la proposition.

✓ CERTIFICAT MEDICAL :

- Applicable à partir de cette saison 2016/2017, le certificat aura une validité de trois ans.

- La saison suivante, la licence sera renouvelée après présentation par le joueur, d'un questionnaire de santé dûment rempli.
- ✓ SUIVI DES PRESTATIONS D'ARBITRAGE :
 - Un formulaire de suivi financier des activités d'arbitrage et de juge arbitrage doit être rempli au fur et à mesure de la saison, et ce afin de vérifier que l'on ne dépasse pas le plafond du code général des impôts (actuellement une déclaration doit être effectuée au-delà de 5000€).
- ✓ CONSEIL (coaching) PENDANT LES PARTIES:
 - A partir du 1^{er} octobre 2016, sur les épreuves internationales, le conseil sera autorisé à n'importe quel moment de la partie (en dehors des phases de jeu).
 - L'application dans le championnat français :
 - La CFA n'est pas favorable à la mise en place de cette modification des règles du jeu.
- ✓ LES APPLICATIONS « SMART PING et PONGISTE » :
 - Les deux applications « SMART PING » et « LE PONGISTE » sont remplacés par la nouvelle application « FTTT », le fonctionnement reste simple.
 - Les grades des cadres apparaissent.
- ✓ GRADE DES ARBITRES EN NATIONALE 1:
 - A partir du 1^{er} janvier 2017 seul les arbitres régionaux et grade supérieur seront habilités à arbitrer cette division.
- ✓ JUGE ARBITRAGE SUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL (N1, N2 et N3):
 - A partir de la saison 2017-2018, les clubs devront faire le nécessaire pour que la rencontre soit gérée avec l'application GIRPE.

III. LE FICHER DES CADRES (Denis MOUILLE):

- ✓ Le fichier est mis à jour régulièrement.
- ✓ Pour les cadres qui sont placés en inactivité ou radiés, le responsable CDA devra informer par courrier, le cadre concerné, le président du club, le responsable de la CRA. Les courriers actuels seront revus.

IV. LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPE (Christian BONNEAU et Denis MOUILLE):

- ✓ La Commission Sportive Régionale (Christian BONNEAU):
- ✓ Le nouveau responsable de la commission sportive est Ludovic DAVID.
- ✓ La nouvelle CSR s'est réunie pour effectuer la constitution des poules régionales :
 - La première version est retoquée - bien qu'ayant respecté « le serpent » et les exigences des clubs ; la seconde version reçoit l'approbation de l'ensemble des clubs régionaux.
 - Toutes les poules sont complètes sauf une poule de R2 du championnat féminin et la R31 messieurs.
- ✓ La CSR va étudier la possibilité de modification de la pyramide 2PN, 3R1 -> 6R2 -> 12R3 du championnat régional par équipes, telle qu'elle est constituée actuellement, car très contraignante, avec l'ensemble des commissions sportives départementales. La mise en place interviendrait sur la saison 2018/2019.
 - Jacques BARRAUD attire l'attention de Christian BONNEAU sur le fait que cette mise en place irait à l'encontre des règlements fédéraux. Donc prudence.
- ✓ Christian BONNEAU poursuit en précisant qu'une réflexion sur le maintien, ou non, d'une poule de régionale 2 féminine sera également conduite.
- ✓ Dans le cadre de la refonte des régions, Christian BONNEAU demande si la règle des montées supplémentaires a été élaborée.
 - Jacques BARRAUD indique que la réponse est dans les règlements sportifs :
 - TITRE II, chapitre 4, article II.403.2 page 34.

- ✓ **GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ARBITRAGE DE LA R2 et R3 (Denis MOUILLE):**
- ✓ La liste de membres volontaires du groupe est élaborée :
 - CH DAVID, JY LEMAN, L PIRON, M PETIJEAN, R OIRY.. **à compléter**
 - Denis souhaite qu'une personne extérieure à la CRA soit intégrée au groupe de travail, si possible un dirigeant ou un joueur.
 - Les travaux débuteront en Octobre.
- ✓ **PLANNING DES JA1 :**
- ✓ Une fois élaboré le planning doit être transmis à Denis (CRA) et Michel STEPHAN (pour site de la ligue).

CD	Observations
44	Réunion CDA le 9 septembre
49	En cours d'élaboration
53	Planning transmis à la CRA
72	Réunion CDA le 10 septembre
85	Réunion CDA le 9 septembre

- ✓ **CLUB EN MANQUE DE JA1: la liste est communiquée dans le document annexe.**

V. NOMINATION DES JA SUR LES COMPETITONS INDIVIDUELLES (Denis MOUILLE):

- ✓ Une ébauche du planning est élaborée en séance.

VI. LA FORMATION 2016-2017 (Patrick GAUDEMER):

- ✓ **LES PRINCIPALES INFORMATIONS POUR LA SAISON 2016 - 2017 :**
- ✓ Réunion des formateurs le 11 novembre LE MANS.
- ✓ Les indemnités des formateurs :
 - pour la formation théorique: Une convention sera signée entre les formateurs et la ligue.
 - Pour la formation pratique: l'indemnité sera de 30.00€.
- ✓ Les stages de formations :
 - Les dates sont programmées, tous les formateurs n'ont pas encore transmis leurs dates, mais c'est en bonne voie.
- ✓ La formation :
 - Les kits d'arbitrage :
 - Les kits (cartons, jeton, chrono et pige) doivent être remis le jour de la formation théorique.
 - N'oubliez pas de faire le point dans vos CD respectifs sur les stocks restants.
 - Les procédures administratives des formations IREF:
 - En cours de réécriture (convocation, fiches de renseignements...etc).

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES REGIONAUX ET JUGE ARBITRES 1^{er} DEGRE :

- Nous avons beaucoup de retard sur ce point; une liste a été transmise à chaque CDA, avec l'année préconisée ; cela prendra certainement du temps, mais nous devons tendre vers une formation continue totale de nos cadres.
- A chaque fois qu'un cadre est supervisé, il faut envoyer un compte rendu a la formation départementale, a la CRA pour la tenue du fichier. Celui-ci sera communiqué régulièrement ou sur demande a Denis.

VII. QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Les tenues des cadres de l'arbitrage (René OIRY) :
 - Il reste environ 170 tenues, vous pouvez faire vos commandes groupées auprès d'Elodie.
- ✓ Utilisation de l'application de GIRPE :
 - Sur la ligue nous préconisons l'utilisation de GIRPE sur toutes les rencontres du championnat.

Fin de la réunion à : **21h54**

Secrétaire de séance : **Loïc PIRON**

Prochaine réunion CRA : **le jeudi 5 janvier 2017 ???????**